



Observatoire francilien de l'air au service de la santé et de l'action (70 salariés)

OFFRE DE STAGE

Intégration du modèle Sirane au sein du système de cartographie Cartes temps réel

Stage de 6 mois à temps plein

À pourvoir début avril 2022

Créée en 1979, Airparif est l'association agréée par le ministère de l'Environnement chargée de la surveillance de la qualité de l'air sur l'ensemble de l'Île-de-France.

Dans le cadre de ses missions réglementaires, Airparif renseigne la qualité de l'air sur la région Île-de-France toutes les heures en temps réel à partir du système Cartes temps réel. Cette chaîne de calcul est basée sur le modèle Chimère qui caractérise la pollution éloignée des sources directes d'émissions dite de fond et le modèle ADMS-Urban qui évalue la pollution engendrée par le trafic routier. Afin d'en améliorer les performances, l'association souhaite y intégrer et tester le modèle Sirane dans le cadre du calcul des niveaux de polluants en proximité au trafic.

Le stagiaire travaillera au sein du service Émissions et Modélisation (10 personnes).

1 | Missions principales

- Intégration du modèle Sirane au sein du système Cartes temps réel ;
- Evaluation du système en comparant les données de sortie aux concentrations mesurées via les stations du réseau de mesures d'Airparif ;
- Tests de sensibilité aux données d'entrée et paramètres du modèle Sirane ;

Des points ponctuels sur l'avancée du stage seront réalisés avec l'équipe du Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique de l'Ecole Centrale de Lyon (développeur du modèle Sirane).

2 | Qualités requises

- Autonomie ;
- Curiosité.

3 | Niveau de qualification et compétences

- Modélisation environnementale ;
- Environnements Unix/Linux ;
- Développements de scripts ;
- Langage de programmation (Python apprécié).

4 | Conditions du stage

- Convention de stage avec AIRPARIF.
- Stage basé au siège d'AIRPARIF (Paris 4^{ème}) ;
- Durée du stage : 6 mois
- Début du stage : 04/04/2022
- Gratification indicative : 5,85€ bruts/heure
- Abonnement Navigo remboursé à hauteur de 50 % et carte d'accès aux restaurants administratifs de la Ville de Paris.

Adressez votre candidature sous référence **22-STA-EM1** (lettre de motivation obligatoire + CV) à : recrute@airparif.fr. Plus d'infos sur AIRPARIF sur le site internet de l'association www.airparif.fr.

Sauf opposition expresse de votre part formulée avec votre candidature, votre CV et votre lettre de motivation seront conservés par AIRPARIF pour une durée n'excédant pas 6 mois. Vous pouvez demander à ce que toutes vos données personnelles ne soient pas conservées dès que votre candidature aura été étudiée. Les données personnelles ne sont traitées que par AIRPARIF et dans le cadre de ce recrutement.

En l'absence d'une réponse de la part d'AIRPARIF dans les quatre semaines après réception de votre candidature, veuillez considérer que votre candidature n'est pas retenue.